

# Le Sel de l'Adour

Journal de l'Association «Val d'Adour Maritime»

MAISON CHIPIENNE - 64240 URT

Tél. 05 59 56 27 05

www.valdadourmaritime.com

N° 34

Août 2014

## SOMMAIRE

Éditorial .....	1
Si l'Adour m'était conté... / Programme .....	2/3
Assemblée Générale du V.A.M .....	4/5
Il y a 100 ans : La Guerre ! .....	6
Il y a 60 ans : La Guerre ! à Urt .....	7
Adour 2014 .....	8

Pour tout renseignement :

Val d'Adour Maritime

info@valadourmaritime.com

<http://siladourmetaitconte.blogs.sudouest.fr>



*Si l'Adour m'était conté...* 3

**À terre et sur l'eau**  
Randos découvertes  
pédestres, bateau, canoë, calèche, vélo  
Auteurs, livres, dédicaces  
Expositions, projections  
Producteurs de l'Adour  
Mémoriel de la Basse  
Mémoire vivante  
du Bas-Adour Gascon  
Lectures  
Boire et  
manger

**PORT D'URT** Chapiteau  
Entrée libre  
Tous publics  
**20-21 SEPTEMBRE 2014**

Renseignements : 05 59 56 22 67  
<http://siladourmetaitconte.blogs.sudouest.fr/>  
Repas : réservation vivement conseillée au 06 82 61 13 07

Val d'Adour Maritime

Si l'Adour m'était conté devient une tradition. Malgré un subventionnement restreint cette année, et grâce aux efforts des partenaires, cette 3<sup>ème</sup> édition s'enrichit d'animations sur deux jours avec, par exemple, la randonnée découverte des barthes d'Etchepette animée par la MIFENEC, ou les randonnées cyclistes organisées par Urt Vélo 64 et l'AF3V.

## Ouverture de la manifestation

10h00 : en avant pour la journée de l'Adour dans ce site magique.

## si l'Adour m'était conté....



**Sam**edi 20 septembre 2014 . 10h / 18h

## Animation Environnement

10h00-18h00 **l'Aroeven** anime des ateliers ludiques de sensibilisation à l'environnement à destination des enfants et du grand public: ateliers pour découvrir oiseaux, amphibiens, scarabées, un "coin senso" pour tester ses sens, un "coin tranquillou" avec des livres, des jeux, des coloriages et un espace pour découvrir le "land'art" à base de jeux et d'exercices. **Les enfants restent sous la responsabilité des parents même dans cet espace.**



## Promenades sur Le Coursic

**Trois départs : samedi uniquement 14h45, 16h00, 17h15**  
Promenade fluviale pour une découverte commentée par Michel Ravel autour des îles de l'Adour.



## Conférence \* Débat

14h30: **Olivier Azarete**, pêcheur estuarien, nous raconte le quotidien d'un pêcheur de l'Adour, un quotidien pas ordinaire !



## Des histoires

16h00  
**Michel Gardie**, et son association «Escube» de Briscous évoquent en paroles et en musique quelques récits traditionnels d'ici.

## Conférence \* Débat

17h00: **Patrick Prouzet**, scientifique, nous informe et débat des conséquences des changements climatiques sur l'Adour et les barthes.



## Des livres et des auteurs

10h30 **Dominique Duplantier**, en marge de l'exposition de ses dessins à la Galupe, signera ses ouvrages sur les maisons du Pays Basque et Bayonne; tout au long des deux jours, **Jean René Lalanne, Gilles Kerlorc'h, Didier Periz, Patrick Prouzet**, signeront leurs ouvrages sur le stand éditeurs avec les éditions Atlantica, Cairn, Koegui, Pimientos, Pleine Page.

## Expositions

10h00-18h00 Sous chapiteau : **Les barthes** (CPIE du Seignanx / Institution adour), *Photographies sur l'eau* par **Fred Fort**, expo pédagogique sur l'Adour par VAM.

À la Galupe : **dessins de Dominique Duplantier**, maisons basques et maisons landaises, un face à face qui exalte la beauté et la présence des maisons de part et d'autre de l'Adour.



Pouillon, © dessin Dominique Duplantier

## Mots et apéros

12h00: le maire d'Urt, **Robert Lataillade**, dira des mots d'eau et d'Adour avant que les organisateurs ne nous proposent d'étancher notre soif au profit de l'édition 2014 de la manifestation.

**Buvette et restauration sur place**  
Réservation : 06 82 61 13 07



**Stands producteurs artisans locaux**

"Le mag de la mer"

c'est le samedi de 8h45 à 9h avec Isabelle Noguès

Écoutez, on est bien ensemble

101.3 MHz  
francebleu.fr

## Mémoire gasconne du Bas-Adour

L'Adour, fleuve gascon dans le Bas-Adour maritime, irrigue le « pays charnégou » limitrophe au sud des premières collines basques. C'est pour cela que Val d'Adour Maritime (partenaire de Mémoire Vivante) a proposé dans le cadre de sa fête « Si l'Adour m'était conté », d'inviter l'Institut Occitan (Inoc), les archives départementales de Bayonne et Mémoire Vivante à montrer, faire découvrir, le travail réalisé sur le patrimoine immatériel gascon du Bas-Adour maritime, en parfaite coïncidence avec les Journées du patrimoine. Pour le programme détaillé : <http://siladourmetaitconte.blogspot.com>

La journée, sous l'égide de l'association Mémoire vivante et de l'InOc Aquitaine débutera à 10h00 avec la présentation d'un DVD gascon sur l'Adour suivie de différentes expositions et animations autour du travail de collectage de la mémoire gasconne.

**10h30 :** Projection du film sur l'Adour produit par Val d'Adour Maritime et réalisé par Lionel Andia (commentaire en gascon : Jean Masonnave).

**11h00 :** présentation du programme de collecte audiovisuelle de la mémoire et des pratiques linguistiques et culturelles gasconnes en Bas-Adour par **Guy Mondorge**, conseiller général d'Anglet-Sud, vice-président du Conseil général des Pyrénées-Atlantiques, **Corinne Diharce**, adjointe au maire d'Urt, **Marie Landelle**, directrice adjointe du Service départemental d'archives 64, **Jean-Jacques Casteret**, directeur de l'InOc Aquitaine et **Yvan Bareyre**, président de l'association Mémoire Vivante.

**11h30 :** remise du DVD aux témoins du collectage de **La Mémoire de l'Adour** (saison 2013-2014).

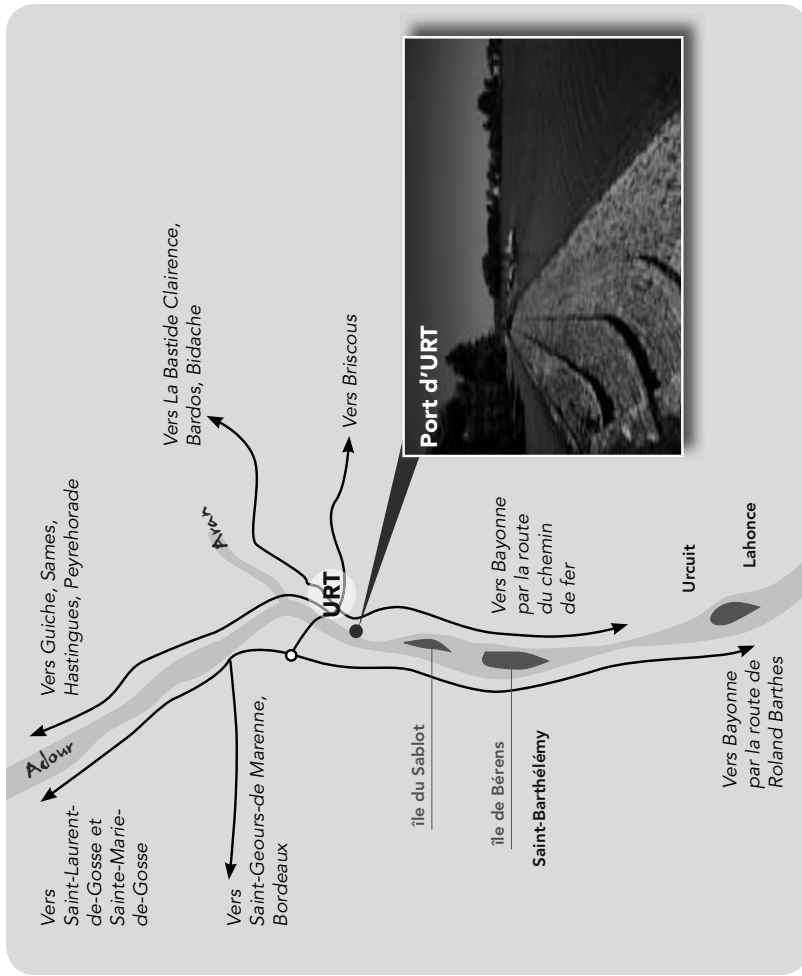
**12h30 :** apéritif et déjeuner.

**14h30 :** projection du diaporama sur les barthes. Commentaires en gascon de Miquel Baris et Gérard Benquet.

**15h30 :** Conférence « Vie et Mémoire de l'Adour ».

**17h00 :** Concours de godille sur l'Adour avec les canots de l'association des Escumayres sous la houlette d'Olivier Azarete.

**Stands producteurs, artisans, comme samedi. Merci à eux : Maison Barthouil** (Saumon de l'Adour, Peyrehorade), **Ferme les Acacias** (Produits charcutiers, Urt), **Ferme Elgarrekin** (fromages de chèvre à Orègue), **ferme La Barhote** (Conserves charcuterie, poisson, Sainte-Marie-de-Gosse), Producteur de miel **Eguyxipia** (Bardos: Jeanine Cheverry et Marc Cailleba), **Ferme Le Château** (fromages de brebis, La Bastide Clairence, Anne Lise et Boris Mouraret), les confitures de « **Café couette** », (Brigitte et Jean-Claude Menis, Saint-Martin-de-Seignanx), **Les 100 ciels** Savonnerie artisanale (Valérie Élie, Tarnos), les **Trésors d'Aliénor** (bijoux, Boucau), le **coutelier Christophe Richard** (Briscons), **escargots et kiwis de l'Adour** de Stéphane Malfatti (Sorde l'Abbaye), les **lamproies d'Olivier Azarete** (pêcheur, Urt).



si l'Adour m'était conté... 3

Pour tout renseignement :  
Val d'Adour Maritime 05 59 56 22 67  
[adour.urt@orange.fr](mailto:adour.urt@orange.fr)  
<http://siladourmetaitconte.blogspot.com>

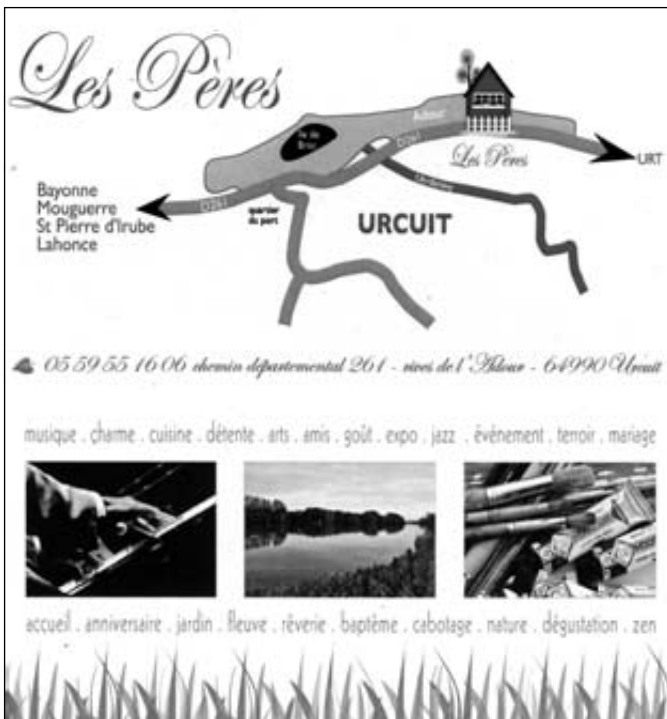
Buvelle et restauration  
sur place

Réservation : 06 82 61 13 07



# ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

du 12 avril 2014 à URCUIT - Pyrénées Atlantiques  
au bord de l'Adour, lieu-dit Peré (restaurant "les Pères") à 10 heures.



Le président remercie les participants et les personnes excusées et se félicite de la présence d'une ancienne présidente : Hélène MONTAUZER

## RAPPORT MORAL

Le nombre d'adhérents est en baisse : environ 40, comme l'année dernière. Il faudrait aller davantage au devant des politiques, institutionnels et auprès de la population. Il y a des bonnes surprises par des contacts sur le site internet, signe que l'association intéresse.

**PROJET** : De nombreux élus municipaux ont changé aux toutes dernières élections; il serait intéressant de les contacter

■ **En 2014, V.A.M a 20 ans** et "Le Sel de l'Adour" 20 ans aussi. Je crois qu'on peut être fiers de nous ; moi je le suis car en positifant, c'est un record sur l'Adour tout en étant une intégration dans le tissu local.

■ **Le Fonds Européen pour la Pêche (FEP)** : V.A.M est le seul représentant de l'Adour et membre du Comité de Pilotage.

■ **Nombreuses actions avec l'AF3V** au niveau régional. Invité en tant que personne compétente, pour la réalisation de la Maison de la Barthe à Dax.

■ Relations avec l'Institut Occitan et l'association "Mémoire Vivante".

■ **La galupe** : Pas encore de solution. Une personne vient cependant de nous contacter et semble intéressée pour remettre la galupe en état.. Nous restons en contact, sans toutefois encore avoir de précisions.

Le projet de reprise par Tartas est resté sans suite.

Maurice LATAILLADE suggère de faire la proposition de l'amarrer à Rasport (commune de St Etienne d'Orthe).

Mireille LAFFITTE propose de l'installer à l'abbaye d'Arthous.

Barthélémy SAVARY suggère de la mettre sur l'espace devant le restaurant-trinquet du Gantxo à Guiche.

## Projets 2014 :

### ■ Retourner sur les marchés

On attend une dotation du Crédit Agricole pour l'achat de matériel d'exposition : tables et grilles. Auparavant, nous profitons d'opportunités de prêt de matériel des municipalités en fonction de l'implication locale d'adhérents de VAM.

■ Renouveler "Si l'Adour m'était conté" le samedi 20 septembre 2014.

■ Madame THYREAU, présente, habitante des barthes de Tarnos et lisant attentivement le "Sud Ouest" édition Landes, se propose de faire une revue de presse pour V.A.M.

Le rapport moral est adopté.

## RAPPORT FINANCIER

■ Budget de 8 300 € environ dont 4500 € de subventions de fonctionnement des communes + 1000 € du Syndicat des Berges 64 et 800 € de cotisations.

Mais en réalité les comptes visibles au niveau bancaire sont chamboulés par l'événement "Si l'Adour m'était conté" : obligation de pré-financement (emprunt auprès du Crédit Agricole, pour 10 000 €). Les factures ont été payées mais toutes les subventions ne sont pas encore versées.

Bilan de la manifestation : total des dépenses 13 800 € financées par les subventions de l'Etat (2 400 €), de l'Europe (4 800 €), la Région Aquitaine (2 400 €), du département 64 (2 400 €) ; par l'autofinancement de V.A.M (2400 € alimenté par une subvention de la commune d'Urt - 500 € et du Syndicat des Berges 64 - 500 €).

Donc pour le budget propre de VAM, la manifestation a coûté 1400 € + le bénévolat.

Le montage financier sera cependant différent en 2014 puisqu'il n'y aura plus les aides du Fonds Européen de la Pêche (FEP). Des partenaires des 2 premières éditions sont cependant d'accord pour revenir, tout en accordant des tarifs correspondant aux fonds propres de V.A.M.

On souhaite conserver la gratuité pour le public. On pourrait arriver à un budget de moitié inférieur à celui des années précédentes. Notamment en faisant de bonnes économies sur l'édition d'affiches, tracts et autres papiers encore en stock suffisant ; en supprimant la gratuité des repas. Il est proposé de rechercher un prêt de matériel de sonorisation plutôt qu'à nouveau dépenser 1400 €.

Le rapport financier est adopté.

## RAPPORT D'ACTIVITÉ

### 1. MÉDIAS

Mise à jour partielle du site internet mais pas d'ajout (problème de préparation de la denrée préalable).

■ **Un seul numéro du Sel de l'Adour.**

**Projet** : il pourrait y avoir un reportage sur les inondations au "petit Escalère" à Saint Laurent de Gosse, dans le fameux parc privé, où trônent des œuvres monumentales contemporaines riches en couleurs. On cherche un reporter.

■ Un blog lié au site du journal "Sud Ouest" a recensé tous les artisans venus exposer à "Si l'Adour m'était conté" au port d'Urt - mi-septembre 2013.

<http://siladourmetaitconte.blogs.sudouest.fr/>

■ A cette occasion aussi, Radio France Bleue Pays Basque a fait 1'interview tous les jours de la semaine précédente.

■ Mauvaise vente des DVD, dont le dernier en Gascon.

## 2. RÉUNIONS

■ De nombreux trajets vers Ciboure pour retrouver le F.E.P L'opération du Bas Adour y a encore été citée en exemple.

■ Maison de la Barthe à Dax : VAM y a été invitée avec le CPIE des Landes

■ Travail avec l'institut occitan sur "la mémoire vivante" Avec Yvan BAREYRE, du travail important a été fait à l'occasion des 700 ans de La Bastide. En effet le gascon qui y est parlé est différent des autres formes parlées de cette langue.

Le Conseil Général a donné de l'argent pour aider au collectage du Gascon du Bas Adour. L'objectif est de regrouper tous ces enregistrements aux archives départementales, à Bayonne.

Des réunions de présentation vont avoir lieu dans certaines communes.

A ce sujet, Fred FORT, présent rajoute que la bibliothèque de Bayonne est ouverte à tous... et que VAM pourrait y aller.

■ Réunions avec l'A.J.A à La Bastide Clairence (*concours de poésie, restauration du Moulin d'Urt/Bardos*)

A propos de l'entretien de la Joyeuse : la MIFEN est mandatée pour le nettoyage du lit de la rivière afin que l'eau puisse circuler, mais pas forcément pour la circulation des canoës (*contraintes différentes*).

■ Accueil sur le port d'Urt d'une quarantaine cyclo-touristes en randonnée militante (*transpyrénéenne - Océan - Méditerranée*) conduite par les membres de l'AF3V.

## 3. MANIFESTATIONS

Pas de marché du Seignanx, mais le comice de Sainte Marie de Gosse.

Participation aux forum des associations du canton de Bidache et au forum des associations d'Urt. Peu intéressant.

## 4. SI L'ADOUR M'ÉTAIT CONTÉ LE 16 SEPTEMBRE 2013

700 visiteurs. La manifestation a rencontré un vif succès.



• Si l'Adour m'était conté... - Photographies D.P.



• Restaurant "Les Pères" - Photographis J.S.

## 5. TRAVAUX

■ Siège de l'association : Maison Chipienne *C'est toujours pareil.*

■ Changement des bras en bois du cabestan d'Urt (*réalisé par M. MATTHES, Urtois*).

■ La galupe a été surveillée au port de Guiche par Ludovic DA COSTA.

## Élection du tiers sortant

Les membres sortants sont : BARROUMES, GROS-DOAT, SAVARY et VIDAL

Se représentent les 3 derniers et Thomas GUERARD, nouvel Urtois et nouvel adhérent se présente.

*Ces 4 personnes sont élues.*

Ce même 12 avril 2014, après l'Assemblée Générale, le Conseil d'Administration :

- se réunit et désigne pour 2014 les mêmes membres du bureau qu'en 2013,

- donne accord au Président pour déposer le dossier "Si l'Adour m'était conté" auprès des collectivités territoriales pour solliciter des subventions.

## QUESTIONS DIVERSES.

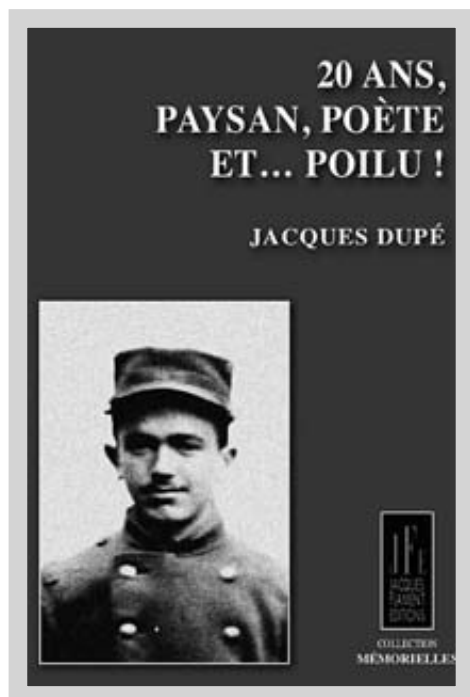
**Information** : l'exploitation du barrage flottant d'Urcuit (*juste à côté du restaurant où nous sommes*) vient d'être arrêtée. **Motif annoncé** : coût trop important pour un résultat qui ne semble pas assez probant.

Il semblerait aussi qu'un meilleur nettoyage des arbres sur les berges en amont engendre moins de bois flotté.



• Assemblée Générale d'Urcuit... - Photographie J.S.

# IL YA 100 ANS : la Guerre dans le Bas-Adour...



(...) *Ne vous faites pas de mauvais sang, car c'est d'un cœur léger que je pars. (...) je reviens de quatre jours de tranchées et, rassurez-vous, je suis bien portant ! (...) dans les tranchées, on court très peu de risques...*

C'est ainsi que René Graciet tranquillise sa famille. À travers le courrier adressé à ces parents, on suit l'itinéraire d'un paysan de 20 ans qui découvre la France avec la guerre. Ils étaient jeunes, heureux de vivre et ils sont partis vaillamment, défendre leur pays avec foi et patriotisme, laissant là leur foyer, leurs amis, leurs études ou leurs affaires. Vivement recommandées par les autorités pour ne pas inquiéter la population, les nouvelles du front étaient bonnes, même si parfois l'anxiété transpirait au détour d'un mot, d'une phrase.

Combien en sont revenus ? Combien sont restés enfouis à jamais sous les décombres d'une tranchée pour toujours fermée ? Combien de familles malheureuses, combien de mères inconsolables, d'épouses éplorées ?

Tous confondus (*civils, militaires, Français, alliés et Allemands*), l'Histoire retiendra de cette Grande Guerre, première du nom, 20 millions de morts et blessés... sacrifice de générations qui ne fut pourtant pas la der des ders comme l'espéraient les Poilus.

[www.jacquesflament-editions.com](http://www.jacquesflament-editions.com)

*René Graciet de la famille Graciet de Hicaubé a St Martin de Seignanx né le 4 janvier 1894 à la maison Pouillon est mort le 6 juillet 1915 à 19 heures. "Des suites de ses blessures reçues au champ de bataille, il avait 21 ans et ne verra plus jamais sa famille et ses Barthes."*



## Orthenses et la Grande Guerre...

Cahier ORTHENSES N°5 - Été 2014

Sous le titre "À Berlin ! L'onde choc de 1914", nous entreprenons de publier, année par année, les éléments nouveaux (*depuis nos travaux de 2008*) qui concernent ce temps de la Grande Guerre et le sort des Orthenses dans ce bouleversement.

La découverte de carnets d'une valeur incontestable de témoignage et de riches fonds photographiques permettent de proposer un document apportant son poids à l'histoire du pays d'Orthe.

ISSN 2111-3882 - 112 pages N&B

[www.centrecultureldupaysdorthe.com](http://www.centrecultureldupaysdorthe.com)

Site à visiter absolument pour y découvrir son immense son contenu.

# IL Y A 60 ANS : la Guerre dans le Bas-Adour à Urt...



• Lucien Lévy (à g.) avec son frère René en 1943, quelques mois avant leur arrestation par la Gestapo...

Les enfants Lévy, levez-vous ! Soixante-cinq ans après, ces mots claquent encore aux oreilles de Lucien Lévy, aussi durement qu'en ce matin d'automne 1943. A 72 ans, le retraité vit aujourd'hui à Asses, (Hérault), au nord de Montpellier. A l'époque, Lucien avait 8 ans, et comme son frère aîné, ils étaient à l'école d'Urt, un village du pays basque. Un père juif, une mère catholique, un mariage mixte rejeté par leurs deux familles. «J'ai le souvenir d'avoir porté l'étoile jaune. Ma mère nous la cousait au revers de la blouse. C'est lointain, dans ma mémoire d'enfant. Quand les Allemands sont arrivés, nous avons quitté Bayonne pour Urt, mon père croyait y être à l'abri des persécutions nazies.»

Mais voilà ces deux agents de la Gestapo, qui viennent chercher les petits juifs à l'école. On ne se rendait pas compte de ce qui allait arriver. Ils nous ont pris dans une traction avant, on est arrivé à la maison, ma mère était en pleurs, mon père affolé.» La famille est conduite à la prison de Bayonne. «Un jour, nous traversons le pont à pied, jusqu'à la gare». Un compartiment réservé aux familles israélites, un soldat allemand à chaque bout du couloir. Direction Bordeaux, puis Mérignac. «Le camp était divisé en deux, d'un côté les politiques, de l'autre les "raciaux", comme on disait alors. Des baraquements bois, gardés par des gendarmes français. On était séparés, les hommes d'un côté, les femmes et les enfants de l'autre. On voyait mon père à travers les barbelés.» Le tout supervisé par Maurice Papon, alors secrétaire général de la préfecture de Gironde. «Quelques mois après, ce fut Drancy, l'antichambre pour partir beaucoup plus loin. Un voyage en train, puis en bus, «la Croix-Rouge à l'arrivée qui vient donner du chocolat».

Drancy, qui fut dans l'histoire de l'architecture moderne française le premier projet de HLM et qui, triste symbole, fut

reconverti dès le début de la guerre en camp d'internement. «Il y avait de grandes chambres communes, et une baraque en bois, au milieu, où nous demandait de déposer nos affaires, l'argent, les bijoux. Je me souviens de ces cris, de ces pleurs, de ces femmes qui s'arrachaient les cheveux...» Lucien et son frère tournent en rond, sans nouvelles de leur père.

«Il y avait beaucoup de nationalités de la diaspora. Il se disait qu'on allait travailler dans des camps. Nous avons échappé de peu au sort qui nous était destiné. Ma mère étant d'une grande famille catholique, elle a bataillé, écrit pour avoir le certificat de baptême, pour elle et ses enfants. Son acharnement a fini par payer. On a eu un sauf-conduit. C'était un miracle on était inscrits pour le convoi du 30 décembre 1943 vers les camps de la mort.»

Même si la famille finit par se retrouver au complet, les années suivantes seront dures, marquées par ces mois de peur et de souffrance. Lucien réussira à reconstruire sa vie à Montpellier.

Mais il a gardé le sentiment que ce traumatisme n'a pas été reconnu sa juste mesure. «J'aurai du être exempté pour la guerre d'Algérie, mais non, en avant !» En 1968, il entreprend les démarches pour obtenir une carte d'internés, pour lui et sa famille. L'administration, après bien des démarches, décernera la carte d'interné à son père en 1994, seize ans après son décès.



Lucien a obtenu la sienne en 2003. Le recours au Tribunal administratif de Montpellier en réparation du préjudice subi par ce long refus administratif, a été rejeté en octobre 2007. Il attend dans deux ans l'audience de l'appel à Marseille.

«L'état français est quand même responsable de ce qui s'est passé. Il faut continuer à en parler. Ça peut se reproduire, si ce n'est pas les juifs, ça peut être une autre ethnie. Après tout ça, le mot qui reste, c'est "pourquoi". et aujourd'hui, je ne le sais toujours pas.

François Barrère

Le Midi Libre - 3 février 2008

Cet article nous a été transmis depuis l'Hérault en nous demandant si nous pouvions lui apporter des précisions... par exemple peut-être que vous aller reconnaître le portail de la photo du début d'article...



## ADOUR 2014 LE PROGRAMME

Adour 2014 se déroulera du jeudi 28 au dimanche 31 août. Aux incontournables Rasport et Mirepech s'ajouteront de nouvelles étapes comme saubusse ou Le Petit-Escalère. Nous retrouverons également notre cher Hastings, ainsi que l'accueillant Saint-Barthélémy avant de finir en beauté au chantier naval de Lahonce. Comme lors des précédentes éditions, un bivouac sera installé à proximité de la rive abordée.

*Notre équipe est déjà à pied d'œuvre afin de pouvoir vous restaurer au mieux les équipages.*

### JEUDI

Arrivée et mise à l'eau des bateaux à Rasport dans la matinée. Convoyage des remorques vers Lahonce.

**15h :** départ de Rasport direction Saubusse.

Arrivée vers 18 h. Animation musicale, balade au village.

### VENDREDI

**9 h 30 :** Départ Saubusse

**14 h :** arrivée Mirepech

**16 h 00 :** départ Mirepech direction Hastings

Arrivée Hastings 18 h, conférence débat à la salle des fêtes.

### SAMEDI

**9 h 30 :** départ Hastings

**13 h 30 :** arrivée St-Barthélémy

**15 h 30 :** départ St-Barth direction Urt en passant par Petit-Escalère (*détour surprise !*)

### DIMANCHE

**10 h 00 :** départ d'Urt

**12 h 00 :** arrivée à Lahonce, Zikiro (*méchoui*), fête au chantier, sortie des bateaux dans l'après-midi.



**En vente au siège de VAM et au port d'Urt les 20 et 21 septembre 2014**

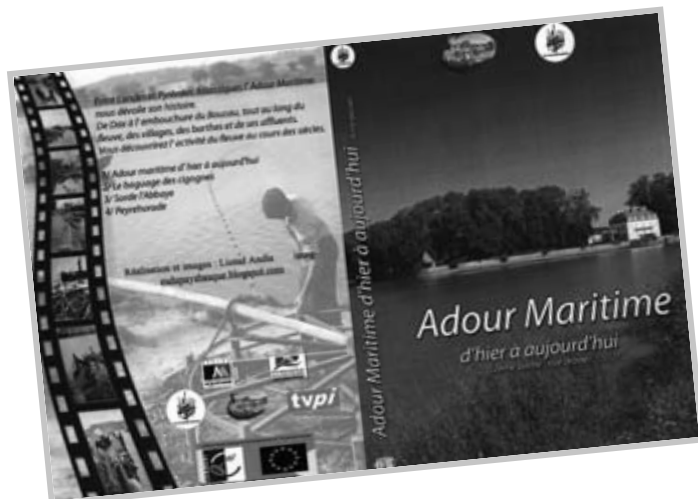
### Les DVD «Adour Maritime d'hier à aujourd'hui»

**Le 1<sup>er</sup> - Rive gauche - 10 €**

**Le 2<sup>ème</sup> - Rive droite - 10 €**

**Le 3<sup>ème</sup> - les 2 rives regroupées - 15 €**

**Le 4<sup>ème</sup> - lo baish adour - 15 €**  
*version en gascon*



Pour découvrir nos activités :  
[www.valdadourmaritime.com](http://www.valdadourmaritime.com)

### BULLETIN D'ADHÉSION ou paiement de cotisation 2014

NOM .....

Prénom .....

Adresse .....

Tél ..... Profession .....

.....@.....

- Souhaite adhérer à
- Renouvelle mon adhésion à

L'association «Val d'Adour Maritime»  
ci-joint un chèque de 20 € minimum en 2014  
libellé «Val d'Adour Maritime»  
à adresser à : Maison Chipienne - 64240 URT

**Journal «Le Sel de l'Adour»**

Maison Chipienne - 64240 URT

Directeur de la publication : B. SAVARY

Imprimerie des 3 Vallées - 64520 BARDOS - R.M. Bay. 339 034 464

Inscription à la C.P.A.P. en cours - ISSN : 1268-5062